



République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City



Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_GIP_117099

Avis n° : *01.D./ADSC/PRMP-GIP/APM/SP-PRMP/2026* du *30/03/2026*

Objet : Acquisition et installation de pompes sanitaires pour Sèmè One

1. Cet Avis de Demande de Renseignement et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le mardi 17 février 2026.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installation de pompes sanitaires pour Sèmè One.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir et installer un groupe surpresseur en lieu et place de l'existant.

NB : L'installation existante est composée de pompes GRUNDFOS de type CR5-15. Le soumissionnaire peut proposer d'autres marques de pompe et d'accessoires mais en prenant en compte dans son offre (sur les prix proposés) toutes les modifications de l'installation existante qu'impliquerait la mise en service des nouveaux équipements proposés.

Les caractéristiques indiquées dans la DRP sont des caractéristiques minimales exigées. Toute caractéristique supérieure serait acceptée.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrées au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), Immeuble Sèmè One à Cotonou dans un délai de trois (03) mois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée en plomberie, BTP, hydraulique ou tout autre domaine équivalent justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;

Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou prestataire au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année 2026 en cours au moins **deux (02)**

[Signature] 4

BON A LANCER
CCM/DIR

marchés relatifs à la fourniture-installation et/ou la maintenance de groupe surpresseur équipé de deux (02) pompes d'au moins 2 kw chacune. L'un des marchés similaires proposés devra être d'un montant minimum de sept millions (7 000 000) F CFA HT. Les deux marchés doivent avoir été exécuté de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel

- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné.

NB : le Comité d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de saisir l'Autorité de Régulation des Marchés des Publics aux fins d'auto-saisine en cas de production de faux documents.

- Disposer d'un personnel clé avec les qualifications ci-après : Technicien supérieur en hydraulique (BAC +2 ou 3 en hydraulique) avec cinq (05) ans d'expérience professionnelles et au moins deux (02) expériences spécifiques en installation et/ou maintenance de système de plomberie.

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé.

➤ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **douze millions huit cent mille (12 800 000) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché : **huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) Francs CFA.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **Capacité technique**

- Être une structure spécialisée en plomberie, BTP, hydraulique ou tout autre domaine équivalent justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné ;

NB : le Comité d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de saisir l'Autorité de Régulation des Marchés des Publics aux fins d'auto-saisine en cas de production de faux documents.

- Disposer d'un personnel clé avec les qualifications ci-après : Technicien supérieur en hydraulique (BAC +2 ou 3 en hydraulique) avec huit (08) ans d'expérience professionnelles et au moins deux (02) expériences spécifiques en installation et/ou

maintenance de système de plomberie. **L'un des marchés similaires proposés devra être d'un montant minimum de sept millions (7 000 000) F CFA HT.**

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé.

➤ **Capacité financière :**

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels valide jusqu'à trente (30) jours après l'expiration de la validité de l'offre et couvrant un risque contractuel d'un montant minimum de **douze millions huit cent mille (12 800 000) Francs CFA ; et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché : **huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) Francs CFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution du marché est de **(03) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 07 AVR 2026. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.



9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le 18 AVR 2026** à 10 heures 00 minute.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Il est expressément demandé aux soumissionnaires de présenter leur pli conformément aux modalités de présentation énoncées aux points 19.1 et 20.2(b) des Données Particulières de la Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP).

Le non-respect de ces exigences de présentation entraînera l'élimination automatique de l'offre.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le 18 AVR 2026** à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent vingt-sept mille cent dix-neuf (127 119) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. **Une visite de site obligatoire est prévue. Le prestataire prendra lors de la visite, toutes les informations nécessaires pour garantir l'installation des équipements conformément aux règles de l'art et rendre fonctionnel l'ensemble du système.**

La visite de site est prévue pour le **09 AVR 2026** à 10 heures précises dans les locaux de l'Agence.

Fait à Cotonou, le **30 MARS 2026**


Mondoukpe H. FADONUGBO
PRMP/ADSC

BON A LANCER
CCMP/PR